

# Le FINESIEN

Le 23 mars 2021  
Mme Armandine ESNAULT  
a fêté ses 100 ans



Vous avez entre vos mains la nouvelle version du Finésien qui paraîtra tous les trimestres, en remplacement du P'tit Finésien mensuel et du Finésien annuel. Pourquoi ce changement dans nos parutions, parce que l'édition du bulletin annuel n'était pas assez près de l'actualité, les informations dataient et nous avons des difficultés pour avoir des informations complètes, parce que nous souhaitons être plus réactif et être en complément avec le site internet et panneau pocket.

## Mme Armandine ESNAULT

Mme Esnault est née le 23 mars 1921 à Gahard et arrive à Feins en 1927. Elle entre à l'école des filles jusqu'à ses 12 ans. Après cette période scolaire, elle est employée dans une ferme jusqu'à son mariage le 19 juin 1945 à Sens de Bretagne.

Elle et son mari habitent Sens de Bretagne ou son mari est ouvrier agricole, Armandine travaille dans les fermes. De cette union naissent deux enfants Madeleine en 1946 et Noël en 1950.

En 1954, la petite famille vient s'établir à Feins, à la Lande de Poscé, commune qu'elle ne quittera dorénavant plus.

À Feins elle travaille comme « laveuse » puis devient aide-ménagère jusqu'à sa retraite. Armandine est serviable et discrète, on dit d'elle que c'est une bonne personne. Elle prêtait volontiers main forte lorsqu'il y avait des banquets à la salle polyvalente.

En 1981 elle s'installe dans un logement de la commune où elle vit toujours. Jusqu'à une période récente elle vivait sans aide et préparait ses repas et faisait son ménage.



Mme Esnault a fêté ses 100 ans auprès de ses enfants le 23 mars, elle a été reçue en mairie où elle a été faite citoyenne d'honneur de la commune.

Elle a toujours refusé de quitter son appartement pour rejoindre un établissement pour personnes âgées, maison de retraite ou EHPAD.

Le temps faisant elle perd certaines sensations mais malgré cela elle continue à être indépendante, aidée des services de l'ADMR de Saint Aubin d'Aubigné et la visite régulière de voisins.

**Mairie de FEINS :**  
2 rue des Écoles  
35440 FEINS  
Tél : 02 99 69 70 52  
Mail : [feins@orange.fr](mailto:feins@orange.fr)

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi /Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 – 12h  
Mercredi : 14h – 16h30  
Samedi : 9h -11h30

**Directeur de publication : Alain FOUGLÉ - Réalisation : Mairie de FEINS - Tirage : 430 exemplaires**

Retrouvez l'actualité de FEINS sur



(Application gratuite  
sur Apple Store et Android Play Store)

## VIE MUNICIPALE

**L'accueil de la mairie** sera fermé les samedis 17, 24 et 31 juillet, les samedis 7, 14, 21 et 28 août 2021.

**Le « Dispositif argent de poche »** est reconduit du 19 au 23 juillet sur 5 demi-journées et s'adresse aux jeunes âgés de 16 ou 17 ans. Quatre jeunes Finésiens et Finésiennes seront accueillis par les services techniques. Les jeunes seront accompagnés d'un tuteur, un employé communal les encadrera pendant tout le temps de leurs missions diverses. Les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat de la mairie et devront être remis complets pour le 7 juillet.

**Consultation publique par voie électronique** pour la construction de la salle multifonction de la commune. Les remarques et avis porteront sur l'impact environnemental de la construction. Elle va se dérouler du 1<sup>er</sup> au 31 juillet sur le site *feins.fr*. En complément de cette



consultation électronique, les dossiers peuvent être consultés à l'accueil de la mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Les remarques peuvent être faites, durant la période de consultation, soit par mail, à l'adresse *feins@orange.fr*, ou sur le registre papier mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie. A l'issue de la consultation, les registres seront adressés au service d'Autorisation du Droit des Sols pour prise en compte.

## CCAS

Nous rappelons qu'un registre est ouvert en mairie permettant de recenser les personnes qui le souhaitent pour apporter conseil et assistance durant la crise sanitaire que nous traversons ou pendant les fortes chaleurs de la saison estivale.

Création d'un fichier « baby-sitting » : Ce fichier a pour but de mettre en relation les parents ayant des besoins de garde d'enfants avec des jeunes baby-sitters. Les engagements des baby-sisters et des parents résulteront d'un accord entre eux, contrat de droit privé. Le fichier sera consultable en mairie. Si vous souhaitez faire du baby-sitting sur la commune, vous pouvez vous inscrire en mairie.



**Le conseil des sages** a lancé un sondage pour savoir si les Finésiennes et Finésiens souhaitaient la création d'un marché dans la commune. 124 questionnaires ont été retournés. Le bilan est que majoritairement les Finésiennes et Finésiens qui ont répondu souhaitent un marché



hebdomadaire le matin proposant (dans l'ordre des préférences) des fruits et légumes, une poissonnerie, crèmerie/fromage, boucherie, galettes/crêpes, alimentation, pain. Dans les commentaires associés aux réponses le demande porte aussi sur des producteurs locaux, bio et naturels de préférence. Le conseil des sages va maintenant contacter les communes voisines pour un retour d'expérience et rechercher des partenaires commerçants et producteurs.

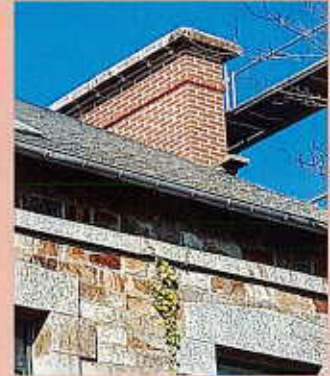
## Tableaux numériques à l'école Pierre-Marie CHOLLET



Nous avons répondu à un appel à projet de l'éducation nationale pour doter 3 classes de l'école de tableaux numériques interactifs. Ces équipements subventionnés à 50 % ont été mis en place pendant les vacances de février. Avec l'arrivée de la fibre optique ce sont des outils d'apprentissage qui permettent, au-delà de la facilité d'interaction entre les enseignants et les enfants, une connexion rapide à internet.

## Nouvelle cheminée

Des dégradations sur la cheminée Est du bâtiment rue des écoles ont été constatées et après expertise, le couronnement en granit devait être démonté, la cheminée reconstruite à l'identique et le couronnement, après nettoyage des pierres, devait être reposé. Ce couronnement en granit de 1400 kg a été déposé morceau par morceau et reposé à l'identique grâce à une grue télescopique.



Depuis Mars 2019 la commune de FEINS a conclu un accord avec AXA pour la mise en place d'une Mutuelle Santé Communale permettant aux habitants de bénéficier de remise sur les contrats souscrits auprès d'AXA.

Nous vous informons que cet accord vient d'être renouvelé sur la base d'une remise de 25%.



Conseiller AXA : Jean Michel LESGAGES. Tél : 06 98 15 80 43 Mail : jeanmichel.lesgages.am@axa.fr

## Votre gendarmerie sur panneau pocket

Application gratuite pour recevoir les alertes en temps réel sur votre téléphone. Les notifications peuvent concerner : les recherches de personnes, les événements particuliers, les bons conseils, l'actualité.



Plusieurs entreprises et particuliers ont récemment reçu un courrier émanant d'un organisme proposant la réalisation de travaux d'économie d'énergie ou de raccordement au très haut débit. La Région Bretagne, titulaire de la marque « La fibre pour tous en Bretagne-Bretagne très haut débit », tient à préciser que ces démarches n'ont aucun lien avec les services ou dispositifs qu'elle propose, à son initiative ou avec ses partenaires, ni avec le déploiement actuel de la fibre sur le territoire breton et opéré par le syndicat mixte Mégalis Bretagne. Nous vous invitons à faire preuve de la plus grande vigilance quant à la nature des offres proposées par ce type de structures, notamment lorsque celles-ci sollicitent des données personnelles.

## Club des « Amis Finésiens »

Afin de garder du lien social, durant la crise sanitaire, le club a organisé deux distributions de repas en formule « drive ».

Enfin depuis le 15 juin les retrouvailles !!!

C'est autour d'un jeu de scrabble que les membres se sont retrouvés.



## Théâtre « les Noct'en bulles »

Initiative solidaire et désintéressée !

Mme Christiane HERVOT a remis un chèque de 600€ à l'association ADOT35 (Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains) en présence d'une partie de la troupe et de membres d'ADOT35.



## Anciens combattants et citoyens de la paix de Feins

Le 8 mai 2021, malgré le confinement mais en limitant les présences et en respectant les contraintes de distanciation sociale, la Mairie et la section finésienne de l'ACPG ont célébré l'armistice de 1945 au monument aux morts de notre commune. La mémoire des victimes de la seconde guerre mondiale a été honorée, comme cela avait été le cas en 2020 malgré le confinement, pour tous les disparus des deux guerres mondiales et des conflits du Maghreb, les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre.



## Grand nettoyage de printemps du lotissement du Cours Boulet

Le 27 mars 2021, à l'initiative de deux habitants de la rue Alcide Roullis, les riverains de la ZAC du Grand Clos ont procédé à l'enlèvement des plastiques, polystyrènes et autres déchets laissés par les entreprises sur les chantiers de construction de maisons individuelles. Le nettoyage a couvert l'ensemble de la ZAC ainsi qu'une partie du chemin descendant à la Poultière et la sortie de Feins sur la route de Montreuil-sur-Ille.



## Bibliothèque

La bibliothèque a repris ses horaires habituels. L'équipe de la bibliothèque vous accueille le lundi de 16h à 17h30, le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h. Durant les congés d'été la bibliothèque sera fermée du 2 août au 13 septembre. L'accès est limité à 5 personnes, pour des prêts et retours uniquement, le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans, une désinfection des mains est prévue à l'entrée.

La communauté de communes du Val d'Ille–Aubigné va prochainement proposer à ses habitants une nouvelle offre : la mise en réseau de ses dix-huit bibliothèques et médiathèques ainsi chaque adhérent inscrit dans sa propre commune de résidence aura accès à plus de 12 000 livres, 5 000 CD, 5 000 DVD..., le tout gratuitement.

Rendez-vous en septembre pour plus d'informations !!

## École Pierre-Marie CHOLLET

### Musique à l'École

Les élèves de GS, CP et CE1 de l'école de Feins en partenariat avec l'école de Musique de l'Illet et de l'Association la « Granjagoul » ont eu la chance de découvrir des chansons gallo et bretonnes. C'était l'occasion de (re)découvrir le patrimoine langagier de la région.



### 85m de haies bocagères plantées

Un chantier participatif proposé à l'ALSH Andouillé-Feins-Gahard, a occupé les 29 enfants toute la matinée du mercredi 31 mars. Près de la base nautique à proximité immédiate de la future salle multifonction. Avec l'appui du service environnement de la communauté de communes, 56 chênes, châtaigniers, merisiers, noisetiers, .... ont été plantés. Dans un souci de sensibilisation aux intérêts du bocage faune et flore, les enfants, par petits groupes, se sont sentis investis d'une mission de haute importance. Ils ont tout de suite chaussé les bottes mis les gants et ont partagé pelles et râteaux. Ces travaux, comme la haie de Benjes plantée en 2019, viennent embellir le paysage et améliorer la biodiversité.



### Frelon asiatique.

Depuis 2015, la Communauté de communes prend en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques, au titre de la prévention de la biodiversité. En effet, cette espèce invasive, prédatrice entre autre des abeilles, est à l'origine de la disparition de nombreuses ruches.

Si vous observez un nid, la procédure est la même que les années précédentes :

**Prévenez le FGDON35 au 09 75 53 57 91 ou à l'adresse : [retariat@fgdon35.fr](mailto:retariat@fgdon35.fr)**

Plus de renseignements : 02 99 69 86 03 ou [camille.jamet@valdille-aubigné.fr](mailto:camille.jamet@valdille-aubigné.fr)



**VIGILANCE** : faites attention à vos animaux domestiques préférés. Ils peuvent s'échapper de votre domicile et créer des troubles de voisinage.

**ATTENTION** aux dépôts sauvages rue de Noyan. Ce point d'apport volontaire verres et papiers n'est pas une déchetterie.



### Déploiement de la nouvelle carte nationale d'identité.

La nouvelle CNI est déployée sur le département de l'Ille-et-Vilaine depuis le 14 juin. La nouvelle carte sera de format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire. Le ministère de l'intérieur a souhaité ajouter un certain nombre de dispositifs, afin de mieux la protéger, pour une protection optimale des données à caractère personnel. La validité de ce nouveau titre sera de 10 ans. (Attention : les CNI actuelles ne permettront plus de voyager dans les pays européens à compter d'août 2031). Les données biométriques (empreintes digitales et photographies) seront intégrées dans un composant électronique hautement sécurisé sous la forme d'une puce.





**Les potins du jardin** permettent d'échanger des pratiques de jardinage au naturel, de favoriser l'échange de plants et de toutes les techniques ayant trait aux végétaux et à leur utilisation, ceci dans le respect de l'environnement.

Deux fois par mois pendant 2 heures sinon plus, une réunion est organisée. Le fil conducteur de ces rendez-vous reste le jardinage au naturel : explications d'un expérimenté, échanges entre jardiniers, éventuellement démonstrations, puis cette rencontre se termine autour d'un café ou d'un verre de vin accompagné éventuellement de gâteaux.

Les participants sont sollicités pour accueillir ces rencontres afin d'organiser une rotation des lieux d'accueil et ainsi pouvoir voir sur place différentes façons de pratiquer selon les petites astuces que chacun voudrait partager.

Les quelques sympathisants présents au démarrage proposent ce concept en considérant d'une part que c'est un moyen d'agir contre l'isolement parce qu'il permet aux habitants de Feins de se rencontrer et que d'autre part il encourage la sensibilisation des usagers aux méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement en évitant d'employer des pesticides et des intrants chimiques.

D'autres orientations sont possibles pour le futur : jardins partagés, jardin communal, mise en place d'ateliers, participation de consultants, et diverses démonstrations ....

La prochaine rencontre aura lieu le 26 juin chez Yves. Nous limitons le nombre de conviés à 15, pour des raisons pratiques.

Pour s'inscrire, transmettez un mail à cette adresse : [potinsdujardinfeinsien@gmail.com](mailto:potinsdujardinfeinsien@gmail.com)  
Longue vie à cette activité et vous êtes tous cordialement invités.

**Coordinateur de l'activité : Pierrick BIARD au 06 13 48 79 71**



## SMICTOM

Au revoir les sacs jaunes, bonjour les bacs !!

Durant le mois de juin les foyers de notre commune ont été ou vont être équipés d'un bac à couvercle jaune en complément du bac à ordures ménagères.

A compter de la réception du bac, vous pouvez trier tous les emballages, les bons gestes à appliquer sur <https://.youtube.com/watch?v=NRFuEwb1NdA>



## Horaires de la déchetterie de Montreuil-sur-Ille.

Depuis le 12 juin, la déchetterie a retrouvé ses anciens horaires :

Lundi : fermée\*

Mardi : fermée

Mercredi : 14h-18h (17h en horaires d'hiver)

Jeudi : fermée

Vendredi : 9h-12h et 14h-18h (17h en horaires d'hiver)

Samedi : 9h-12h et 14h-18h (17h en horaires d'hiver)

\*la déchetterie ne sera pas ouverte le lundi après-midi contrairement à ce qui est indiqué dans le Mémorandum déchetterie diffusé fin mars.



## Comité « maisons fleuries »

Le jury sillonnera la commune courant le mois de juillet.

Merci à tous pour votre implication dans l'embellissement de la commune.

## Tontes des pelouses



Afin de respecter le voisinage, la tonte des pelouses est interdite le dimanche et les jours fériés.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2021 - extrait

- Le conseil municipal prend acte de la démission de M. Pierrick BIARD.
- Il est décidé un taux d'indemnité de 23,50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le Maire à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021.
- .Il est décidé de voter un taux global pour la répartition des indemnités des trois adjoints correspondant à 23.50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 914,01€).
- La répartition est la suivante : le premier et deuxième adjoint 9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique => 350,05 €, le troisième adjoint 5.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique => 213,91 € .
- Le Conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur la parcelle A 1 920 située « Les Cours Roussel ».
- Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que pour les besoins de financement de l'opération visée ci-après, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 600 000,00 €. L'emprunt est réalisé auprès de la banque postale sur une durée de 25ans et 5 mois à un taux fixe de 1,03 %
- Le conseil municipal choisi de réaliser une étude thermique permettant de valider les choix de conception et les solutions techniques retenues avec l'architecte et le maître d'ouvrage pour consommer le moins d'énergie possible.
- Dans le cadre de la construction de la salle multifonction, la consultation publique par voie électronique sera se déroulera sur un mois conformément à l'arrêté préfectoral du 29/11/2019.
- Avec la mise en place du réseau de bibliothèques, la régie de recette correspondante est supprimée.
- La régie de recette des documents touristiques est supprimée du fait de son inactivité.
- Le contrat de maintenance des ordinateurs de la mairie et de l'école est validé avec la société LOTUS INFORMATIQUE de Saint Aubin d'Aubigné.
- Le contrat de location du photocopieur de la mairie, évolue avec l'ajout de la fonction OCR (Reconnaissance à caractère optique)il passe de 2115€ à 2160€ par mois.
- projet de parc EOLIEN de Sens de Bretagne : Suite à cet échange, afin que chacun puisse se prononcer sur un accompagnement à l'information des Finésiens et dans les limites de sa compétence, le conseil municipal décide d'approfondir le sujet et finalisera ce point au prochain conseil municipal.
- Le projet de pacte de gouvernance de la communauté de communes Val d'Ile-Aubigné ainsi que la prise de compétence « mobilité » sont validés.

## ENTREPRISES – ARTISANTS - COMMERCANTS

### Bienvenue à Pauline LARCHER, vannière à FEINS / Château Meslet

A la salle de Fêtes de Feins il y a une dizaine d'années, René Briand et Daniel Rouvrais encadraient un stage de vannerie qui a ravi tous les participants. La venue cette année de Pauline Larcher, vannière autoentrepreneuse, Sarthoise d'origine et notre voisine de Saint-Germain-sur-Ille est donc une excellente nouvelle pour tous les Finesiens et citoyens du monde qui respectent cet art du beau geste.

« C'était un heureux hasard que je vienne ici pour installer mon activité, » dit Pauline. « Nos amis avaient un atelier à disposition, à proximité d'un champ. » Les abeilles d'Émile André butineront prochainement sur des fleurs d'osier et les Finesiens de proche et de loin pourront profiter des belles créations de Pauline. Étant épaulée par un vannier installé à Saint-Grégoire aujourd'hui retraité, Pauline cherchait le lieu idéal pour développer son activité. Technicienne de laboratoire à mi-temps, la vannerie était pour elle le moyen de revenir à la nature dans la simplicité d'outillage et geste. La vannerie est aussi sa manière de renouer avec une tradition ancestrale de tressage, et ses traditions personnelles à travers les ouvrages anciens de sa famille d'agriculteurs Sarthois.

A Château Meslet, Pauline dispose d'un atelier/hangar et prévoit de planter pendant l'hiver prochain un champ de saule de diverses variétés. « Je souhaite planter 10 à 15 ares au début. A terme le champ fera 25 ares maximum. Et je voudrais réserver une partie pour faire pousser de l'osier pour l'architecture vivante en osier. » En effet, Pauline vient de faire un stage dans cette technique de tressage d'osier planté. Certaines réalisations en osier vivant sont visibles à Guipel, et aussi dans certains jardins finesiens. Il est prévu que Pauline partage ses connaissances en osier vivant, comme pour les paniers, dans des ateliers à venir cet été et dans les années à venir.





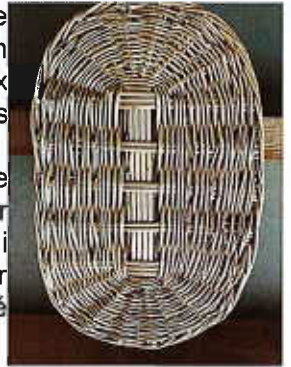
« Il y a une saisonnalité dans ce métier, » prévient Pauline. Cette saisonnalité est historique ; pendant les longues soirées d'hiver, nos aïeux en campagne tressaient les paniers sur arceaux en châtaignier autour du feu quand le travail des champs était moindre et surtout quand l'osier pouvait être travaillé « vert » (osier directement travaillé après récolte). Ces paniers servaient ensuite à ramasser les cueillettes et à stocker les mets des années suivantes, ou à porter le cidre et le pain au champ pour les repas des ouvriers.

La Bretagne, entre terre et mer, est riche en culture vannière. Auparavant en Bretagne les paniers étaient utilisés pour les produits de la mer, des sardines aux huîtres, et bien sûr dans nos fermes. Pauline cite la famille Hérisset, vanniers à Rannée depuis six générations, qui sont les spécialistes en vannerie sur arceau. « Ils sont les experts dans la chauffe de l'osier pour le rendre plus souple pour le tressage, » dit Pauline.

D'autres techniques, si l'osier n'est pas tressé vert, consistent après la récolte à faire sécher l'osier avec son écorce « osier brute » pendant minimum 6 mois. Pour obtenir de « l'osier blanc », l'osier cueilli en hiver est trempé dans un routoir, un bac rempli d'eau, et au mois de mai après la montée en sève, les brins sont pelés pour ôter l'écorce. Cette étape s'appelle la pelerie. Avant chaque création l'osier doit être trempé pour pouvoir être tressé.

« Au début du siècle dernier il y avait 2000 vanniers en France, » dit Pauline.

« Aujourd'hui, nous sommes 200. » C'est un art primitif qui puise ses racines dans l'utilité et les paniers étaient utiles partout où il y avait des choses à porter. Pour se former au métier il existe peu d'endroits, l'Ecole historique de Vannerie à Faye Billot dans la Haute Marne, la Coopérative de Villaines les Rochers en Touraine et une formation sur Lyon. Mais les vanniers de France se soutiennent sur les réseaux maintenant.



« Nous partageons nos créations sur Facebook et Instagram et c'est ainsi que nous nous connaissons. »

« Quand j'ai pris la décision de me lancer dans la vannerie, c'était en regardant un des paniers sur arceaux que mon arrière-grand-père avait fait. A la fin de sa vie il travaillait le rotin car plus facile pour ses mains, l'osier étant difficile à manier. Il y a 4 ans environ, quand j'ai commencé, j'ai appelé mes grands-parents et j'ai demandé si je pouvais venir passer un weekend chez eux pour apprendre comment faire. Cela devait faire 50 ans qu'ils n'avaient pas fait de panier, mais c'est revenu vite. En rentrant chez moi, j'étais convaincue, c'était la bonne voie. »

Pauline s'est lancée sur le chemin qui l'a mené jusqu'à son atelier à Château-Meslet, orné de beaux paniers d'aujourd'hui et des précieux exemples historiques, les créations de son arrière grand-père. « J'ai un resse de mon arrière grand-père, utilisé pour ramasser des pommes de terre, qui doit avoir plus de 100 ans. »

Pauline travaille essentiellement sur commande et travaille aussi sur les contreparties de sa campagne de financement participatif qui lui a permis de démarrer au mieux son activité. « Il me faut de la matière aussi, » dit-elle. Le rotin vient d'Asie, l'osier, bientôt, de Feins. Cet hiver, l'osier de Pauline sera planté à Château-Meslet et la culture vannière finesienne aura un nouveau départ. Nous lui souhaitons la bienvenue !

## INFOS PRATIQUES

### Services de garde – Services d'urgence

Pharmacie : 32 37 (service payant 0,24 mn)

Médecins de garde : 36 24

SAMU : 15

Pompiers : 18

Général : 112

Gendarmerie : 17

### Conciliateur de justice :

Le conciliateur de justice peut intervenir dans différentes affaires : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, problème de copropriété, querelle de voisinage ou de famille, désaccord entre fournisseur et client...

Permanences : Melesse, prendre rendez-vous auprès de la mairie au 02 99 13 26 26, La Mézière prendre rendez-vous auprès de la mairie au 02 99 66 01 99 et Saint-Aubin d'Aubigné prendre rendez-vous par mail à l'adresse suivante : [michel.cambert@conciliateurdejustice.fr](mailto:michel.cambert@conciliateurdejustice.fr)

### « We Ker, un territoire pour l'emploi » : Permanences de proximité pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Karen Wahid, conseillère du secteur, vous accueille : les mardis et vendredis matin au Point Accueil Emploi de Saint-Aubin d'Aubigné. Les jeudis matin à la Mairie de Montreuil sur Ille. Prise de rendez-vous te informations auprès de Karen WAHID : 07 60 84 44 16 ou par mail à [kwahid@we-ker.org](mailto:kwahid@we-ker.org)

### Architecte conseil :

Des permanences auront lieu les 8 juillet à Saint-Aubin d'Aubigné et 16 juillet à Montreuil-le Gast. Les rendez-vous doivent pris auprès de la communauté de communes au 09 99 69 86 86.

# AGENDA

Dimanche 18 juillet 20 21

## TRIATHLON NATIONAL DE FEINS

championnat  
d'Ille & Vilaine M



10h30 - Triathlon distance S  
12h30 - Aquathlon Avenir (pour les jeunes de 8 à 15 ans)  
14h30 - Triathlon distance M (championnat 35)

Organisation : Rennes Triathlon et Feins Triathlon

Inscriptions [KLIKEGO.com](https://www.klikego.com) - renseignements 02 23 22 54 85



Plan d'eau de l'étang de Boulet



## ETAT CIVIL

### Naissances :

2 janvier : Maylo GASTON MASSERON  
13 janvier : Romane COSTARD  
8 février : Keyla CALDEIRA FERREIRA  
8 avril : Colette DAVID  
20 avril : Noé CAZENEUVE  
30 avril : Hugo BOBON  
16 mai : Raphaël AIRIAU



Maylo



Romane



Noé



Hugo

Des copains nés en 2020 :

22 mai : Camille GAUTHIER MORISE  
22 mai : Gaspard GAUTHIER MORISE  
8 août : Raphaël VIDELOUP  
24 novembre : Gwaien PRESSIGOUT



Gaspard

Camille



Raphaël



Gwaien

### Décès :

18 février : Camille PORCHER née TRÉBOUVIL  
19 avril : Jean MONNIER

Quelques photos de Feins sous la neige le 10 février 2021

